



Tunisie : Multipolarisation / Bipolarisation

Des configurations dictées par le choix du mode de scrutin

Il est devenu coutumier depuis juin 2012, date de création de Nida Tounes, de lire dans la presse arabophone mais aussi, et surtout, francophone, avec des sondages à l'appui, que le paysage politique tunisien se structure de plus en plus autour de deux courants politiques. En somme, une bipolarisation à l'œuvre, due à un bipartisme évident : les Islamistes, d'un côté, avec Ennahdha comme parti de masse (voir notre contribution « Ennahdha : parti de masse ») et les Destouriens, de l'autre côté, avec Nida Tounes comme mouvement structurant.

Qu'en est-il, au juste ? Sommes-nous réellement dans une configuration bipolaire, à l'instar des Etats-Unis qui se caractérisent par un « bipartisme strict » ? Ou plutôt, à l'image de la Grande-Bretagne qui, depuis les dernières élections en mai 2010, se décrit comme une « bipolarisation parfaite » s'orientant vers un paysage « tripartite » ? D'ailleurs, peut-on parler de bipolarisation en Tunisie, alors même que nous sommes en présence de plus de 120 partis ? Ce multipartisme se traduit-il dans les faits par un paysage multipolaire, c'est-à-dire par de grandes coalitions stables ? Etc.

L'analyse de la vie politique des nations nous montre que le choix du mode de scrutin est déterminant dans la configuration du paysage politique des pays. Nous nous efforcerons, dans un premier temps, de montrer dans quelle mesure le mode de scrutin pourrait exercer un pouvoir structurant sur l'architecture des partis et des coalitions gouvernementales. L'examen de la vie politique de certaines démocraties occidentales, tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique ou encore les Pays-Bas nous fournit une grille de lecture très intéressante.

Nous analyserons, dans un second temps, le cas de la Tunisie. Nous verrons que le mode de scrutin du 23 octobre 2011 a donné lieu à un pluralisme politique. La gouvernance du pays n'était possible que grâce à une alliance contre nature. Une alliance qui a conduit le pays vers une crise institutionnelle sans précédent. Cette crise a reconfiguré en profondeur le paysage politique.

Le mode scrutin : un outil structurant du paysage politique

- Le scrutin uninominal majoritaire à un tour favorise le bipartisme

Le « bipartisme strict » est un système de partis dans lequel seuls deux « grands » partis sont susceptibles d'accéder au pouvoir. Les Etats-Unis, avec le couple Démocrates/Républicains ou encore le Royaume-Uni, du moins jusqu'aux élections de 2010, avec les Travailleurs et les Conservateurs nous en fournissent deux exemples assez marquants. Cette « bipolarisation » est due principalement au mode de scrutin qui, dans les deux cas, est de type uninominal majoritaire à un tour. En effet, ce mode de scrutin incite les électeurs à se détourner des « petits » partis et favorise inéluctablement les deux principaux mouvements.

Dans le premier cas, le parti des Démocrates, dont la création date depuis 1830, compte en 2012 plus de 74 millions d'adhérents, soit 37% des électeurs inscrits. Le parti Républicain, quant à lui, dont la date de création remonte à 1860, totalise 56 millions de militants, soit 25% des électeurs inscrits. Ces deux principaux partis s'alternent à la présidence depuis 1853.

La Chambre des représentants est composée de 435 sièges

« A l'évidence, le mode de scrutin « de listes à la proportionnelle au plus fort reste », pour lequel nous avons à nouveau opté, aboutira à des résultats qui imposeront aux partis en présence à la future Assemblée nationale de former des coalitions pour pouvoir gouverner. »

qui se répartissent aujourd'hui comme suit : les Démocrates disposent de 200 élus alors que les Républicains majoritaires concentrent 233 sièges, 2 sièges étant vacants !

Concernant la Grande-Bretagne, l'émergence d'un troisième parti « les Démocrates libéraux », lors des dernières élections de 2010, remet partiellement en cause la « bipolarisation parfaite » qui caractérisait jusqu'à lors le paysage politique britannique. En effet, les résultats publiés avaient sonné le glas du « bipartisme strict » ; ils font ressortir un parlement sans majorité : le parti des Conservateurs arrive en tête avec 306 sièges sur 650 (soit 36,1% des votes), suivi du parti des Travaillistes avec 258 sièges (29% des voix) et des Démocrates libéraux avec 57 sièges (23%). Il a fallu cinq jours d'après négociations et marchandages entre le parti de Nick Clegg (chef de file des Démocrates libéraux) et le parti de Gordon Brown d'un côté, et les Conservateurs et les Démocrates libéraux de l'autre. Un accord est finalement trouvé entre ces deux derniers.

- Le scrutin à la proportionnelle favorise le multipartisme

Le « multipartisme » est un système de partis dans lequel trois partis au moins exercent une influence réelle sur la vie politique et établissent entre eux des alliances plus ou moins solides. Dans ce cas, un parti a peu de chance d'obtenir, à lui seul, la majorité des sièges et les alliances entre partis deviennent la règle. La Belgique, qui compte aujourd'hui pas moins de seize partis dont treize représentés au parlement, et les Pays-Bas (treize partis) sont des exemples de multipartismes favorisés par des élections législatives à la proportionnelle.

Ainsi, nous venons de constater que le mode de scrutin est un élément déterminant dans la structure du paysage politique : si le scrutin à la proportionnelle favorise le multipartisme, le scrutin majoritaire à un tour, contrairement à celui à deux tours, incite au bipartisme, car il a tendance à détourner les électeurs des petits partis. La France, par exemple, en raison de son mode de scrutin majoritaire à deux tours, se singularise, car elle connaît à la fois un multipartisme et une bipolarisation « imparfaite » de sa vie politique. En effet, il n'y a pas moins de dix partis susceptibles de participer à un gouvernement en se regroupant en deux grandes coalitions.

Qu'en est-il du cas de la Tunisie ?

- Le scrutin du 23 octobre 2011 : un pluralisme qui s'est soldé par des alliances contre nature

Le mode de scrutin « de listes à la proportionnelle au plus fort reste » qui a été adopté pour élire le 23 octobre 2011 les députés de l'Assemblée nationale constituante a réussi à reproduire, comme le montre le tableau ci-après, fidèlement la diversité politique du corps électoral du moment :

Les résultats et le nombre de sièges obtenus par les principaux partis issus de l'élection du 23 octobre 2011

Partis	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Nombre de sièges	Pourcentage de sièges
Ennahdha	1 498 905	37	89	40
CPR	352 825	8,7	29	13,4
Ettakattol	285 530	7	20	9,2
Al Aridha	280 382	6,9	26	12
PDP	160 692	3,9	16	7,4
AI	129 215	3,2	5	2,3
Moubadara				
PDM	113 094	2,8	5	2,3

Ainsi, nous remarquons un pluralisme des courants politiques, même si les Islamistes se sont nettement distingués lors de ces élections. En effet, avec 1 498 905 de voix, ils se placent en tête du peloton, loin devant le parti de Moncef Marzouki (CPR), qui n'a pu séduire que 352 825 votants à peine.

Pour lors, les alliances contre nature qui se sont tissées après ces élections entre Ennahdha, le CPR et Ettakattol ont donné lieu à une majorité plurielle. Le caractère ubuesque de ces alliances a fini par éclater en plein jour (des démissions en cascade) et montrer ainsi les limites de certains types de coalitions. Outre l'effritement du CPR et d'Ettakattol qui ont payé le prix fort de leur alliance avec Ennahdha, dans les faits, nous retenons au moins deux conséquences gravissimes :

- Blocage des institutions donnant lieu à une crise politique majeure qui n'a fait qu'aggraver le marasme économique.

- Propagation de l'insécurité : assassinats politiques et terrorisme surtout.

Bipartisme ou multipartisme ?

La loi électorale votée en février dernier pour les prochaines élections vient de confirmer le modus operandi qui a conduit les élections de l'Assemblée nationale constituante. Allons-nous donc vers la même mosaïque politique ? Certainement, non ! Plusieurs raisons viennent étayer et soutenir une telle affirmation :

1-L'éclatement des petits partis de la précédente coalition et la confirmation dans les sondages (voir tableau ci-après) que Ennahdha demeure un parti politique incontournable mais pas majoritaire, disposant ainsi d'une assise électorale confortable. En effet, le volume du vote d'adhésion - idéologique - devrait se fixer aux alentours de 28%. En fait, c'est presque le score des grands partis politiques dans les grandes démocraties occidentales. De facto, les stratégies d'alliances de ce parti sont une composante fondamentale



Rached Ghannouchi

Béji Caïd Essebsi

« Il y a, a priori, deux partis qui dominent la vie politique ... »

de son volet de lutte politique. Sans la composition avec d'autres partis satellitaires, l'accès de ce mouvement au pouvoir se limitera, dans le cadre d'un régime semi-parlementaire, comme le nôtre, à sa simple présence au sein de l'Assemblée nationale, en tant que forte force d'opposition.

2- La formation par Béji Caïd Essebsi d'un nouveau mouvement destourien, particulièrement bien structuré - même s'il connaît aujourd'hui une crise interne vu le caractère hétéroclite de ses cadres - disposant de moyens financiers et médiatiques colossaux, sans oublier ses nombreuses compétences, dont la majorité est internationalement connue. A en croire les sondages, il bénéficie également d'un score intéressant et d'une future assise électorale aussi confortable : en moyenne près de 28%.

Al'instar d'Ennahdha, Nida Tounes va chercher à s'allier avec d'autres formations, qui ne compromettraient pas sa politique et ses orientations libérales ! D'ores et déjà, certains partis se sont dissous, ou du moins ils y songent sérieusement (Almoubadara de Kamel Morjane ou encore les Destouriens libres de Omar Shabou) pour venir rejoindre, avant même les élections, cette grande formation destourienne.

3- La création en octobre 2012 d'un Front Populaire, regroupant pas moins de douze formations politiques et associations de gauche ainsi que de nombreux intellectuels indépendants, a relativement bouleversé la donne politique en Tunisie. Les sondages d'opinion montrent que le Front, présidé par Hamma Hammami concentre en moyenne entre 8 et 10% des intentions de vote. La carte régionale des sondages le place parfois en tête, particulièrement dans les zones déshéritées ! Autant dire, une campagne électorale bien ciblée pourrait le hisser comme une troisième force politique, qui viendrait jouer le trouble fête ; sans elle, aucune gouvernance n'est possible !

Sondages d'intention de vote en cas de législatives
(Sondages réalisés entre nov. 2013 et mars 2014)

Partis / instituts de sondages	Emrhod consulting		Evolution	3C Etudes		Evolution	Sigma conseil
	févr-14	mars-14		nov-13	déc-13		Fév, 2014
Ennahda	18,70 %	20,90 %	↗ 2,2 points	31,50 %	31,60 %	↗ 0,1 point	33,10%
Nida Tounes	20,70 %	25,70 %	↗ 5 points	29,10 %	27,20 %	↘ 1,9 point	52,40%
Front Populaire	6,70%	7,70%	↗ 1 point	10,60 %	10%	↘ 0,6point	3,80%
Al Jomhuri		2,40%		2,10%	3,80%	↗ 1,7 point	2,50%
Ettakattol	2,90%	1,90%	↘ 1 point				1,50%
CPR		2,40%					2,80%
Courant Elmahaba		1,60%		3,80%	2,20%	↘ 1,6 points	
Ettahrir		1,20%					
El Moubadara				3,80%	3,20%	↘ 0,6 point	

Bilan

Al'évidence, le mode de scrutin « de listes à la proportionnelle au plus fort reste », pour lequel nous avons à nouveau opté, aboutira à des résultats qui imposeront aux partis en présence à la future Assemblée nationale de former des coalitions pour pouvoir gouverner. Le paysage politique tunisien aujourd'hui, tel que nous venons de le décrire, est pour l'essentiel tripartite, pour ne pas dire multipartite.

Certes, il y a, a priori, deux partis qui dominent la vie politique, mais nous ne pouvons parler pour autant, à cause du mode de scrutin, de bipartisme en Tunisie. Et pourtant..., notre situation ressemble beaucoup à celle de la Grande-Bretagne, sauf que le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour permet, au Royaume-Uni, aux deux principaux partis de s'accaparer près de 87% des sièges, même si leur poids électoral ne représente qu'à peine 66%.

** Nida Tounes a perdu 6,7 points depuis août 2013, d'après 3C Etudes.*

Source : Synthèse élaborée par nos propres soins.

De plus, il n'existe aucune alliance stable entre le Front populaire et Nida Tounes, tant les divergences économiques sont fortes et les orientations idéologiques éloignées ! Pis encore, le projet islamiste d'Ennahdha a été, dans un passé proche, déjà combattu avec acharnement et bravoure, sous la pression de la société civile, par les Destouriens et les Frontistes. Aucune alliance n'est possible donc entre l'un de ces partis et celui de Rached Ghannouchi.

Il est clair à présent que les coalitions qui vont se dégager seront extraordinairement précaires : le gouvernement sera à la merci des renversements d'alliances, que les surenchères perpétuelles des partis rendent probables. Serions-nous alors à l'aube de nouvelles instabilités politiques ? ◀